

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

22x05

ELECTION : DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Par délibération en date du 29 mars 2001, le Conseil Municipal a décidé la création du Conseil d'Administration du Comité Communal d'Action Sociale, composé de 6 membres et procédé à leur désignation.

Par délibération en date du 29 juin 2001, le nombre de ses membres a été porté à 7. Suite au décès de Monsieur Gabriel MATHIEU, Adjoint délégué à l'Action Sanitaire et Sociale, membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, il est nécessaire d'organiser une nouvelle élection de l'ensemble de cette instance, en l'absence de nom complémentaire sur la liste précédemment élue.

En effet, cette désignation s'effectue au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection dans les formes prévues ci-dessus.

Mmes MARRON Danielle - MARTIN Annie – GARNIER Eliane – AUREILLE Aline
MM. COUPIER Jean, CHAUVOT Bernard – GALLAND Marc
Ayant fait acte de candidature

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- à déduire bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 33
- majorité absolue : 17

Mmes MARRON Danielle - MARTIN Annie – GARNIER Eliane – AUREILLE Aline
MM. COUPIER Jean, CHAUVOT Bernard – GALLAND Marc

Ayant obtenu 33 voix,
soit la majorité absolue, sont désignés délégués du Conseil Municipal au Centre
Communal d'Action Sociale

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 28 février 2005
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

Docteur J. COUPIER